

2007-2009

PLAN D'ACTION

de la Politique du patrimoine

2007-2009

A horizontal bar composed of several segments in different shades of orange and red, representing a timeline or action plan. The segments are: a light orange segment, a dark orange segment, a medium orange segment, a dark orange segment, a light orange segment, a dark orange segment, and a medium orange segment.

PLAN D'ACTION

de la Politique du patrimoine

Table des matières

1. Gérer le patrimoine unique de Québec dans un contexte de développement durable	3
1.1 Considérer la dimension patrimoniale dans l'ensemble des actions de la Ville	4
1.2 Parfaire les outils de planification, de gestion et de contrôle en fonction de l'évolution de la notion de patrimoine et des nouveaux enjeux qu'elle implique	4
1.3 Favoriser la préservation et la mise en valeur d'un environnement naturel et bâti de qualité	5
1.4 Préserver les diverses composantes du patrimoine mobilier et immatériel et promouvoir leur mise en valeur	7
2. Une responsabilité partagée	8
2.1 Maintenir et accroître le partenariat avec les gouvernements et leurs mandataires	9
2.2 Jouer un rôle efficace de représentation en matière de patrimoine	9
3. Un développement continu des savoirs et de la sensibilité à la valeur patrimoniale	10
3.1 Maintenir et développer l'expertise appropriée	11
3.2 Reconnaître la particularité du patrimoine de Québec en relevant ses caractéristiques identitaires essentielles	11
3.3 Définir des approches appropriées à la préservation et à la mise en valeur d'éléments patrimoniaux particuliers	12
3.4 Poursuivre les efforts de sensibilisation et de diffusion des connaissances	12
3.5 Susciter l'adoption et la mise en œuvre d'un plan concerté de consolidation et de développement des institutions muséales	12
4. La nécessaire appropriation citoyenne.	13
4.1 Sensibiliser les citoyennes et citoyens, les propriétaires et les milieux d'affaires à la valeur patrimoniale de leur milieu et aux pratiques de préservation appropriées.	14
4.2 Favoriser et reconnaître l'engagement des citoyennes et citoyens et du milieu des affaires en matière de patrimoine	14
4.3 Faciliter l'accès au patrimoine	15
4.4 Consolider les partenariats avec les sociétés et les organismes de protection du patrimoine	15
5. Un patrimoine diversifié à transmettre	16
5.1 Convenir de la diversité du patrimoine sur l'ensemble du territoire	17
5.2 Reconnaître et promouvoir l'apport des diverses communautés culturelles au patrimoine de Québec	17
5.3 Reconnaître et promouvoir le patrimoine de la modernité.	17
6. Un levier de développement durable	18
6.1 Assurer la mise en valeur du patrimoine de Québec comme actif touristique, dans le respect du fragile équilibre entre les besoins de la population résidante et ceux des touristes	19
6.2 Favoriser l'utilisation et le recyclage des ressources patrimoniales	19
6.3 Utiliser le potentiel patrimonial de Québec comme levier de développement économique, social et culturel	20
6.4 Assurer le rayonnement de l'expertise et du patrimoine québécois sur la scène nationale et internationale	20



1. Gérer le patrimoine unique de Québec dans un contexte de développement durable

1.1 Considérer la dimension patrimoniale dans l'ensemble des actions de la Ville

- Diffuser la Politique du patrimoine dans l'ensemble des services de la Ville, autant dans les services centraux que dans les services de proximité des arrondissements 2007-2008
- Prendre en compte la dimension patrimoniale dans la réalisation des plans de quartier en continu
- Prendre en compte la dimension patrimoniale dans l'émission des permis et dans l'analyse des demandes d'amendements à la réglementation en continu

1.2 Parfaire les outils de planification, de gestion et de contrôle en fonction de l'évolution de la notion de patrimoine et des nouveaux enjeux qu'elle implique

- Définir les orientations et les critères de citation pour les bâtiments d'intérêt patrimoniaux 2007
- Élaborer les guides d'intervention relatifs à la gestion, à la transformation et à la mise en valeur du cadre bâti pour les arrondissements historiques de Beauport et de Sillery (2007), de Charlesbourg (2008) et du Vieux-Québec (2009) 2007-2008-2009

- Poursuivre la révision du mandat de la commission d'urbanisme conformément au rapport déjà entériné en intégrant les secteurs prioritaires de Saint-Grégoire de Montmorency et du Vieux-Village de Sainte-Foy 2007-2008
- Former un comité de mesures compensatoires pour l'application du Code national du bâtiment aux bâtiments anciens soumis à la partie 9 du code 2008
- Contribuer aux carnets de santé des églises du territoire 2008-2009
- Établir les carnets de santé des bâtiments classés situés sur le territoire de la ville 2007-2008-2009
- Poursuivre le développement de la maquette électronique du territoire 2007-2008-2009
- Réaliser l'inventaire des arbres remarquables, propriété privée ou publique, sur le territoire de la ville 2009
- Doter les espaces municipaux affectés à des fins de conservation au plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) d'un encadrement légal adéquat dans la réglementation de zonage 2007
- Élaborer le plan directeur de la forêt urbaine (tome 2 du plan directeur des milieux naturels et de la forêt urbaine) 2007-2008

- Poursuivre les démarches pour faire reconnaître comme milieu protégé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs les aires de conservation identifiées au PDAD en continu
- Adopter une politique et une réglementation d'ensemble sur l'affichage publicitaire pour l'ensemble du territoire dans une optique de mise en valeur des paysages 2007-2008
- Revoir avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine les procédures et les responsabilités relatives à l'émission des permis dans les arrondissements historiques 2007-2008-2009

1.3 Favoriser la préservation et la mise en valeur d'un environnement naturel et bâti de qualité

- Poursuivre la mise en valeur des secteurs de l'église de la Nativité à Beauport, de la rue Racine, de la côte de Cap-Rouge et du Vieux-Village de Sainte-Foy 2007-2008
- Amorcer la mise en valeur du secteur de la côte de Sillery et du chemin du Foulon 2007-2008-2009
- Poursuivre la mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec 2007-2008

- Terminer la mise en valeur du quadrant sud-est du Trait-Carré de Charlesbourg 2007-2008-2009
- Finaliser le plan de mise en valeur du secteur de la redoute Montcalm 2007
- Finaliser le plan de développement et de mise en valeur des propriétés conventuelles de Sillery 2007
- Procéder à la mise aux normes des édifices municipaux classés en utilisant le potentiel du fonds du patrimoine québécois 2007-2008
- Procéder à la restauration des vestiges de l'église Notre-Dame-de-Foy en utilisant le potentiel du fonds du patrimoine québécois 2008
- Conserver et consolider les vestiges du moulin Brown sur la rivière Beauport 2008
- Procéder à la rénovation de l'Institut canadien 2009
- Procéder au réaménagement du cimetière St.Matthew et à la consolidation des pierres tombales 2008



- Profiter du nouveau programme d'enfouissement des fils d'Hydro-Québec et procéder à l'enfouissement des réseaux dans les secteurs patrimoniaux prioritaires : le secteur du Vieux-Village de Sainte-Foy, le secteur du chemin du Foulon de Sillery et le secteur patrimonial du quartier de Saint-Jean-Baptiste [2008-2009]
- Procéder à la mise en valeur de la maison Falardeau, arrondissement historique de Charlesbourg [2009]
- Procéder à la mise en valeur de la quincaillerie Laberge, arrondissement historique de Beauport [2009]
- Continuer les travaux de consolidation de la falaise de Québec, prioritairement dans la section qui soutient les Nouvelles Casernes [2009]
- Aménager, pour 2008, un lieu de commémoration dans chacun des arrondissements de la ville [2007-2008]
- Maintenir le programme de consolidation de la falaise [2007-2008-2009]
- Créer un programme d'aide à la rénovation en dehors des arrondissements historiques en utilisant le potentiel du fonds du patrimoine québécois [2008-2009]
- Maintenir le programme d'aide à la restauration existant (maître d'œuvre) dans les arrondissements historiques [2007-2008-2009]
- Maintenir la politique d'aide aux interventions immobilières prioritaires pour la mise en valeur des biens culturels [2007-2008-2009]
- Maintenir le programme de verdissement des quartiers [2007-2008-2009]
- Intensifier le programme de lutte à la maladie hollandaise de l'orme [en continu]
- Compléter les phases 5 et 6 de la renaturalisation des berges de la rivière Saint-Charles [2007-2008]
- Compléter l'aménagement du parc linéaire de la rivière Saint-Charles (secteur nord) [2007-2008]
- Poursuivre la mise en valeur des parcs riverains (rivières Beauport, Cap-Rouge et rives des lacs de la base de plein air de Sainte-Foy) [2007-2008-2009]
- Compléter les acquisitions et débiter les aménagements du parc nature de la montagne des Roches [2007-2008-2009]

- Poursuivre les acquisitions et débiter les aménagements du parc nature du Mont-Bélair 2007-2008-2009
- Poursuivre la mise en valeur du coteau Sainte-Geneviève 2007-2008-2009
- Réaliser l'étude de faisabilité d'un sentier linéaire longeant la falaise sud de Québec, entre le domaine Catarauqui et le parc du Bois-de-Coulonge 2007-2008
- Procéder à la réalisation de la phase 1 de la mise en valeur du site archéologique de l'îlot des Palais 2007-2008
- Assurer l'entreposage temporaire adéquat des nouvelles collections d'artéfacts archéologiques en collaboration avec les intervenants concernés 2007
- Mettre en valeur les collections archéologiques de la Ville à l'îlot des Palais 2008
- Mettre en œuvre le programme de préservation et de traitement des archives de la Ville de Québec 2007-2008-2009
- Mettre en place un plan de commémoration 2007
- Rendre accessibles au grand public les connaissances acquises en matière de patrimoine immatériel 2009
- En matière de patrimoine immatériel, définir de nouveaux champs d'interventions en collaboration avec les partenaires du milieu associatif et les universités 2007-2008

1.4 Préserver les diverses composantes du patrimoine mobilier et immatériel et promouvoir leur mise en valeur

- Participer à une expérience pilote sur l'inventaire du patrimoine mobilier de l'église Saint-Jean-Baptiste 2007
- Adopter et mettre en œuvre un plan d'acquisition d'archives privées 2007
- Adopter et mettre en œuvre un plan d'acquisition d'objets à caractère muséal 2007



2. Une responsabilité partagée

2.1 Maintenir et accroître le partenariat avec les gouvernements et leurs mandataires

- Poursuivre la collaboration avec les gouvernements supérieurs pour la mise en valeur du littoral de Québec 2007-2008-2009
- Maintenir et développer l'entente de partenariat avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine 2007-2008-2009

2.2 Jouer un rôle efficace de représentation en matière de patrimoine

- Diffuser la Politique du patrimoine de la Ville auprès des instances gouvernementales supérieures concernées 2007
- Participer aux réunions du réseau canadien du patrimoine mondial en continu



3. Un développement continu des savoirs et de la sensibilité à la valeur patrimoniale

3.1 Maintenir et développer l'expertise appropriée

- Préparer un plan de relève pour le personnel œuvrant dans le domaine du patrimoine à la Ville 2007-2008
- Prévoir les formations requises en matière de patrimoine pour les employés des services communs et des arrondissements 2008-2009
- Maintenir les échanges avec les universités et les milieux de l'enseignement collégial en continu
- Diffuser le contenu des guides d'intervention de Sillery et de Beauport aux membres de la Commission d'urbanisme 2007

3.2 Reconnaître la particularité du patrimoine de Québec en relevant ses caractéristiques identitaires essentielles

- Maintenir à jour l'inventaire de l'art public, des monuments, des épigraphes et des plaques commémoratives. 2008
- Mettre à jour les inventaires sur le patrimoine bâti 2007
- Entreprendre l'inventaire du patrimoine bâti du quartier de Saint-Sacrement 2009

- Entreprendre une étude sur l'architecture résidentielle des banlieues des premières couronnes de Sillery et de Sainte-Foy 2009
- Poursuivre la campagne de fouilles et de recherches archéologiques à l'îlot des Palais 2007-2008-2009
- Poursuivre l'entente avec l'Université Laval pour les fouilles du chantier-école à l'îlot des Palais et avec le cégep Garneau pour celui du jardin zoologique 2007-2008-2009
- Effectuer les fouilles et les recherches archéologiques sur le pourtour de l'église de la Nativité à Beauport 2007
- Effectuer les fouilles et les recherches archéologiques sur les terrains municipaux entourant le site Cartier-Roberval à Cap-Rouge 2007-2008-2009
- Effectuer les fouilles et les recherches archéologiques sur le site de l'Hôtel-Dieu de Sillery 2007
- Poursuivre les actions de surveillance et de sauvetage archéologiques dans le cadre de la réalisation de projets immobiliers dans les arrondissements historiques 2007-2008-2009



- Poursuivre les fouilles et les recherches sur les sites identifiés comme ayant un potentiel archéologique du lac Saint-Charles 2007-2008
- Encadrer les fouilles sur le site de la première église de Charlesbourg dans le parc du Sacré-Cœur 2007-2008-2009
- Compléter les études de potentiel archéologique pour l'ensemble de la ville 2009

3.3 Définir des approches appropriées à la préservation et à la mise en valeur d'éléments patrimoniaux particuliers

- Relancer le comité du patrimoine religieux sur une base régulière 2007
- Relancer le comité consultatif sur l'archéologie dans le cadre de l'entente entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, la Ville et l'Université Laval 2007

3.4 Poursuivre les efforts de sensibilisation et de diffusion des connaissances

- Réaliser un plan global de diffusion des connaissances 2009
- Diffuser les études sur les propriétés des communautés religieuses 2007-2008
- Poursuivre les efforts de diffusion en archéologie par la publication des recherches effectuées 2007-2008-2009
- Continuer les modélisations 3D des églises et les intégrer au site Internet 2007-2008-2009

3.5 Susciter l'adoption et la mise en œuvre d'un plan concerté de consolidation et de développement des institutions muséales

- Collaborer avec les Augustines pour la mise en place d'un lieu de mémoire 2007-2008
- Faire jouer aux institutions de propriété municipale un rôle majeur dans la diffusion du patrimoine de proximité pour le 400^e anniversaire de Québec 2008



4. La nécessaire appropriation citoyenne

4.1 Sensibiliser les citoyennes et citoyens, les propriétaires et les milieux d'affaires à la valeur patrimoniale de leur milieu et aux pratiques de préservation appropriées

- Publier les guides d'intervention de Sillery et de Beauport (2007), de Charlesbourg (2008) et du Vieux-Québec (2009) auprès de la population 2008-2009
- Diffuser la Politique du patrimoine auprès de la population et du milieu des affaires 2007
- Maintenir, développer et promouvoir les services-conseils de la Ville en matière de patrimoine bâti en continu
- Effectuer les recherches et préparer des publications sur le patrimoine de chacun des arrondissements municipaux (programme quinquennal) 2007-2008-2009
- Faire connaître les nouveaux programmes d'aide financière et technique 2007

4.2 Favoriser et reconnaître l'engagement des citoyennes et citoyens et du milieu des affaires en matière de patrimoine

- Maintenir l'événement des Mérites d'architecture 2007-2008-2009
- Bonifier la catégorie entretien et préservation des Mérites d'architecture 2007-2008-2009
- Participer aux prix du patrimoine québécois du Conseil de la culture 2007-2009
- Procéder à la création d'un forum triennal sur la question du patrimoine 2009
- Compléter les consultations publiques sur le développement des grandes propriétés de Sillery 2007
- Soutenir les organismes qui mettent en place des activités de diffusion du patrimoine suscitant la participation de la population (archéo-Québec, tourisme religieux, Conseil des monuments et sites du Québec, etc.) 2007-2008-2009

4.3 Faciliter l'accès au patrimoine

- Poursuivre la mise en place de mesures favorisant une plus grande fréquentation des musées et des lieux d'interprétation en continu
- Poursuivre l'ouverture au public des chantiers archéologiques en continu
- Entreprendre la mise en place d'un site Internet sur le patrimoine de Québec 2009
- Poursuivre l'Expérience photographique du patrimoine en milieu scolaire 2007-2008-2009
- Créer des partenariats avec les organismes du milieu compétents pour la réalisation de fouilles et de recherches archéologiques 2007

4.4 Consolider les partenariats avec les sociétés et les organismes de protection du patrimoine

- Maintenir la concertation avec les sociétés d'histoire pour établir des besoins communs en continu
- Poursuivre les partenariats avec les organismes de conservation tels que Canards illimités, la Fondation de la Faune, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) en continu
- Créer des partenariats avec les organismes du milieu compétents pour la réalisation de fouilles et de recherches archéologiques 2007

5. Un patrimoine diversifié à transmettre

5.1 Convenir de la diversité du patrimoine sur l'ensemble du territoire

- Documenter le patrimoine de proximité de l'ensemble du territoire 2007-2008-2009

5.2 Reconnaître et promouvoir l'apport des diverses communautés culturelles au patrimoine de Québec

- Poursuivre et élargir les partenariats avec les dirigeants du territoire de Wendake pour élaborer des projets complémentaires de mise en valeur du patrimoine en continu
- Promouvoir la brochure et les deux circuits *Découverte sur les communautés culturelles et sur l'immigration* en continu

5.3 Reconnaître et promouvoir le patrimoine de la modernité

- Favoriser la conservation des églises du mouvement moderne en continu





6. Un levier de développement durable

6.1 Assurer la mise en valeur du patrimoine de Québec comme actif touristique, dans le respect du fragile équilibre entre les besoins de la population résidante et ceux des touristes

- Diversifier l'offre touristique par la mise en valeur du patrimoine à l'extérieur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec, notamment dans les arrondissements historiques de Beauport, de Charlesbourg et de Sillery ainsi que dans les concentrations anciennes inscrites au Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD), en priorité dans le Village de Cap-Rouge, le Vieux-Village de Sainte-Foy, la rue Racine et la côte des Érables en continu
- Réaliser la mise en réseau des lieux d'interprétation des sites archéologiques majeurs existants sur le territoire de la ville (îlot des Palais, Cartier-Roberval, Château Saint-Louis, Parc Cartier-Brébeuf) 2008
- Contribuer à la mise en place du circuit touristique balisé 2007
- Poursuivre les programmes de sensibilisation au patrimoine de Québec, tels que *Les Gens de Québec se souviennent* 2007-2008-2009
- Poursuivre l'implantation de circuits d'interprétation historique et naturelle dans les parcs linéaires 2006-2007-2009
- Mettre en œuvre le plan de gestion des déplacements dans le Vieux-Québec 2007-2008
- Soutenir le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Sodec à la réalisation d'un plan d'animation de Place-Royale dans le respect du caractère des lieux et en accord avec les objectifs premiers qui ont présidé à sa restauration 2007-2008-2009
- Établir un plan d'action pour favoriser le maintien ou la réinsertion du commerce de proximité dans les quartiers où il est menacé par le développement touristique 2008

6.2 Favoriser l'utilisation et le recyclage des ressources patrimoniales

- Maintenir le programme d'aide au recyclage, à la rénovation et à la construction neuve dans les arrondissements historiques 2007-2008-2009
- Évaluer la possibilité de taxer l'inoccupation des locaux ou des bâtiments 2008

6.3 Utiliser le potentiel patrimonial de Québec comme levier de développement économique, social et culturel

- Organiser avec le milieu des affaires, un forum de discussion sur le potentiel patrimonial comme levier de développement économique 2008
- Inciter les gouvernements à utiliser des bâtiments à caractère patrimonial pour y aménager des fonctions à accès public en continu

6.4 Assurer le rayonnement de l'expertise et du patrimoine québécois sur la scène nationale et internationale

- Assurer une représentation importante de conférenciers de la Ville aux congrès de l'Institut canadien d'urbanisme (2007) et d'ICOMOS (2008) qui auront lieu à Québec 2007-2008
- Collaborer avec les organismes responsables à l'organisation des congrès de l'Institut canadien d'urbanisme (2007) et d'ICOMOS (2008) 2007-2008

- Participer à l'élaboration du contenu de l'Assemblée générale de Hué (AIMF) sur le thème Villes, patrimoine et développement 2007
- Continuer à soutenir l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) et à prendre part à ses activités en continu
- Poursuivre le partage d'expertise avec d'autres villes en continu
- Poursuivre les échanges culturels nationaux et internationaux notamment avec les villes jumelées en continu

AT-001-2007 **Réalisation** : Service de l'aménagement du territoire
Édition : Service des communications
Octobre 2007
www.ville.quebec.qc.ca



Imprimé sur du papier 30 % postindustriels

